

Association de Chasse et Pêche de la Vallée du Richelieu, Inc.

C.P. 23543, C.P. des Villas, Beloeil (Québec) J3G 6M2

Tél.: (514) 825-0278

www.acpvr.net

acpvr@outlook.com

Suivez-nous sur Facebook.

LE CALLEUR

Le 5 février 2019 / Volume 26, numéro 1

L'ouverture du champ de tir de l'A.C.P.V.R. remise en question pour 2019.

Depuis 1971, l'Association Chasse et Pêche de la Vallée du Richelieu opère un champ de tir situé sur le rang Montée du 2^e Ruisseau à Saint-Mathieu de Beloeil. Au fil des années, le nombre de membres a augmenté de façon régulière jusqu'à atteindre plus de 900 membres au cours de la saison 2018. L'Association Chasse et Pêche de la Vallée du Richelieu peut se vanter d'offrir un service de qualité autant au niveau des installations que des bénévoles y travaillant.

Au cours des dernières années, le conseil d'administration a eu des difficultés à recruter des bénévoles pour couvrir les heures d'ouverture du champ de tir. Les membres de son conseil d'administration ont mis l'épaule à la roue pour combler le manque de personnel disponible au champ de tir, afin de continuer à offrir un service de qualité à nos membres. Pour la saison 2019, les membres du conseil d'administration ne pourront plus combler l'ensemble des cases horaires du champ de tir, ce qui remet en question le calendrier des journées où le champ de tir sera ouvert.

C'est pourquoi, nous lançons un appel pour trouver des candidats pour se joindre à notre équipe et pour aider à la gestion du champ de tir. Donc si vous avez des disponibilités les weekends et/ou la semaine, vous maîtrisez le français oral et écrit, vous possédez un permis de possession et d'acquisition valide, et posséder une bonne connaissance des armes à feu, ou bien vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui pourrait être intéressé, nous voulons discuter avec vous. Une compensation financière et une formation est offerte.

Vous pouvez nous contacter par courriel à: acpvr@outlook.com, ou en laissant un message sur notre boîte vocale au 514-825-0278. Un responsable de l'association entrera en contact avec vous.

Assemblée Générale Annuelle

L'Assemblée Générale Annuelle de votre Association se tiendra vendredi le 22 mars 2018, à 19.00 heures au Complexe JulieQuille, 210 Armand Frappier à Ste-Julie. (450-649-6668)

Des **prix de présence** seront tirés parmi les membres présents.

Quelques statistiques compilées par le Journal La Tribune.

RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE ESTRIE (2014-2018)

ANNÉE	ZONE 4	ZONE 6 NORD	ZONE 6 SUD	TOTAL
2018	6962	2908*	6079*	15 949*
2017	6878	2715*	4812*	14 405*
2016	6234	3512	6654	16 400
2015	4969	2967	5447	13 383
2014	5791	3232	5734	14 757
Moyenne 5 ans	6167	3067	5745	14 979

*Années d'application RTLB

RÉCOLTE DE MÂLES ESTRIE (2014-2018)

ANNÉE	ZONE 4	ZONE 6 NORD	ZONE 6 SUD	TOTAL
2018	4260	1148*	2842*	8250*
2017	4652	866*	2107*	7625*
2016	4652	1605	3857	10 114
2015	4005	1327	3090	8422
2014	2884	1335	3387	7606
Moyenne 5 ans	4091	1256	3057	8403

*Années d'application RTLB

SOURCE : STATISTIQUES MFFP, ADAPTATION LA TRIBUNE

Voici le résultat des deux dernières années de récolte dans les zones 4, 6 Nord et 6 Sud, soit les zones à l'étude concernant la Restriction de la Taille des Bois (RTLB). Actuellement, le Plan de Gestion du cerf de Virginie fait l'objet d'une consultation et déjà le Ministère nous a donné quelques pistes de changement qu'il entend proposer pour le prochain plan de gestion. Actuellement, dans le sud du Québec, il y a surpopulation et le MFFP propose des pistes de solutions pour une plus grande récolte qui sont surréelles. Elle entend aussi établir des périodes de chasse qui sont identiques peu importe si vous chassez au nord ou au sud.

La Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs, avec ses 250 associations qu'elle représente, est aux aguets et nous vous reviendrons avec plus de détail. Vérifiez notre site internet car nous vous informerons périodiquement sur les changements à venir.

Le CCIQ demande à Québec d'en faire plus dans le contrôle des armes à feu

Le président du Centre culturel islamique de Québec (CCIQ), au nom des six veuves de la tuerie de la mosquée, demande au gouvernement Legault d'aller au-delà de l'enregistrement des armes à feu, en mettant en place des mesures plus sévères pour régir l'accès au permis de port d'armes

Des Municipalités à l'écoute des chasseurs-voteurs

Plusieurs municipalités ayant voté à ce jour une résolution s'opposant à l'immatriculation des armes d'épaule au Québec sont Warden, Saint-Armand, Potton, Mansfield-et-Pontefract, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Gracefield, Saint-Damase-de-L'Islet, Les Bergeronnes, La Motte, Notre-Dame-du-Nord, et Saint-René-de-Matane.

Après les élus de la municipalité de La Motte en Abitibi, ceux de Notre-Dame-du-Nord, au Témiscamingue, joignent aussi le mouvement de protestation à l'égard du *registre des armes à feu*.

Si à Baie-Comeau les amateurs de chasse se sont déplacés directement à la séance du conseil, à Sept-Îles ils ont été plusieurs dizaines à envoyer des messages au directeur général de la municipalité, demandant à ce que la Ville se positionne contre ledit registre.

Plusieurs chasseurs souhaitent que la Ville de Sept-Îles s'oppose publiquement audit registre. Le directeur général de la municipalité, Patrick Gwilliam, a d'ailleurs reçu «une vingtaine» de courriels à cet effet récemment.

La municipalité de Notre-Dame-des-Monts s'est aussi positionnée contre le registre des armes à feu.

Le registre des armes à feu a fait monter le ton lundi soir à la séance régulière du conseil municipal de Baie-Saint-Paul. Après un vote de 5 contre 2, la Ville s'est officiellement opposée au registre.

La table des maires de la MRC d'Abitibi souhaite que le gouvernement caquiste implante un moratoire d'un an sur le registre des armes à feu.

Les maires considèrent que les changements au registre sont survenus trop tard.

Québec avait assoupli le programme le 23 janvier dernier.

Et vous dans votre municipalité?

La Fédération des chasseurs et pêcheurs maintient la pression pour faire abolir le Registre des armes à feu.

La Loi sur l'immatriculation des armes à feu est en vigueur depuis le 29 janvier 2018. Les propriétaires ont jusqu'au 29 janvier pour enregistrer leurs armes. Selon les derniers décomptes, environ 80% des armes à feu ne seraient toujours pas enregistrées.

Certains groupes invitent les chasseurs à boycotter le registre. La Fédération des chasseurs et pêcheurs se dit toujours contre le registre, mais n'invite pas à la désobéissance civile. Selon le président de la Fédération, Marc Renaud, il appartient à chacun, à titre personnel, de décider du moment où il enregistrera ses armes. Toutefois, force est de constater, selon lui, que face à l'échec de rejoindre les chasseurs, une extension du délai devra être accordée.

D'ici là, la Fédération réclame que le système soit simplifié, notamment retirer l'obligation de signaler la modification du lieu où est gardée une arme à feu si elle est déplacée pendant 15 jours ou plus, permettre aux propriétaires de fournir le numéro unique d'arme à feu plutôt que le numéro d'immatriculation et enlever la longueur du canon de la liste des caractéristiques demandées lors de l'immatriculation.

Cependant, à plus long terme, la Fédération demande toujours l'abolition pure et simple du registre afin de libérer les sommes qui y sont liées pour l'éducation et pour se doter de mesures touchant la santé mentale et la violence conjugale, entre autres. Le président Marc Renaud affirme que des négociations non publiques ont lieu avec le gouvernement. Il juge que l'écoute est bonne.

Opposition au contrôle des armes à feu

Le recours judiciaire que mène l'Association canadienne pour les armes à feu contre le registre québécois pourrait toutefois contrecarrer son déploiement.

Cet organisme à but non lucratif, basé à Edmonton, en Alberta, a déjà été débouté par la Cour supérieure du Québec en octobre dernier. Le juge ne s'est pas rangé à l'opinion du groupe pro-armes selon laquelle la province empiétait sur les pouvoirs constitutionnels d'Ottawa.

L'Association veut éviter que d'autres provinces suivent l'exemple du Québec. Elle porte maintenant sa cause en appel.